

RISQUE CLIENT

Pour vous permettre le développement de vos ventes en toute sécurité notre département Crédit Factoring dispose des moyens nécessaires à la bonne gestion de votre risque client.

L'assurance crédit s'adresse à toutes les entreprises. Nos solutions de contrat sont adaptées à chaque type d'entreprise :

- **Contrat à prime forfaitaire :**
pour les sociétés dont le chiffre d'affaires se situe entre 0 et 2,5 M€,
- **Contrat avec un minimum de prime et un taux :**
pour les sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2,5M€,
- **Contrat crédit catastrophe :**
pour les sociétés au chiffre d'affaires très important.

L'affacturage représente pour votre entreprise une somme d'avantages :

- suppression ou réduction de concours bancaires à court terme,
- réduction de frais financiers et de charges fixes de gestion administrative,
- garantie à 100% contre le risque d'impayés sur les encours agréés Cession des créances par l'affacturage,
- garantie de bonne fin d'opérations commerciales à court terme (< 180 jours).

Obligatoire ou répondant à vos engagements contractuels, l'assurance Caution peut également nous être confiée.

UNE CLIENTÈLE STABLE, DANS UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ :

- **Prévention** du risque client
- **Recouvrement** contentieux
- **Indemnisation**
- **Allègement** de la charge de gestion

